

# SAMSUNG

Du 15 octobre au 31 décembre 2011

## fête l'hiver

POUR L'ACHAT D'UN SAMSUNG CH@T 335, PLAYER ONE OU PLAYER ONE CITYZI



recevez  
30€  
JUSQU'À \*

[www.samsung.com](http://www.samsung.com)

\*voir conditions de l'offre au dos

SAMSUNG

# COMMENT PARTICIPER À L'OFFRE SAMSUNG FÊTE L'HIVER ?

## CONDITIONS DE L'OFFRE

- Offre valable pour tout achat d'un mobile Samsung Ch@t 335, Player One ou Player One Cityzi, effectué entre le 15 octobre et le 31 décembre 2011 inclus.
- Offre réservée à toute personne physique majeure.
- Une seule participation par personne (même nom, même prénom, même adresse) ou par RIB.
- Offre valable en France (Corse et DOM compris) et Monaco dans les points de vente affichant l'opération et non cumulable avec toute autre offre en cours.
- En aucun cas le montant de votre remboursement ne pourra excéder le prix de vente total du produit acheté (prix indiqué et acquitté sur votre preuve d'achat).

### 1. Achetez votre mobile Samsung

Achetez, entre le 15 octobre et le 31 décembre 2011 inclus, un mobile Samsung Ch@t 335, Player One ou Player One Cityzi.

### 2. Inscrivez-vous sur le site [www.samsung.com/fr/promos](http://www.samsung.com/fr/promos)

- Connectez-vous sur le site\* [www.samsung.com/fr/promos](http://www.samsung.com/fr/promos) avant le 15 janvier 2012 et sélectionnez l'offre Samsung fête l'hiver
  - Remplissez le bulletin de participation en ligne
  - Imprimez ce document pour le joindre à votre dossier de participation
- \* Si vous ne disposez pas d'accès Internet, appelez le 09 70 80 5555 (appel non surtaxé - du lundi au vendredi, de 9h à 19h). Un opérateur enregistrera votre demande de remboursement par téléphone et vous attribuera un code de participation.

### 3. Constituez votre dossier

Constituez votre dossier avec les éléments ci-dessous :

- Votre **bulletin de participation\*** imprimé
- \* Si vous ne disposez pas d'accès Internet, reportez votre code de participation sur papier libre
- Le **code barre original à 13 chiffres** de votre mobile Samsung Ch@t 335, Player One ou Player One Cityzi (à découper sur l'emballage - photocopie non acceptée)
- La **photocopie d'une preuve d'achat** (facture, ticket de caisse, confirmation de commande dans le cas d'un achat en ligne) où apparaissent et sont entourés la date, le prix et la référence du mobile acheté
- Un **RIB** (Important : aucun remboursement ne sera effectué sans RIB)

### 4. Envoyez votre dossier (les frais d'envoi du dossier ne seront pas remboursés)

Envoyez votre dossier avant le 15 janvier 2012 inclus (cachet de La Poste faisant foi) sous enveloppe suffisamment affranchie, à l'adresse suivante :

SAMSUNG FÊTE L'HIVER - FACILITY N° 110928 - 13844 VITROLLES CEDEX

### 5. Confirmation de dossier

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 10 semaines (à compter de la date limite d'envoi des dossiers). Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ou envoyé après le 15 janvier 2012 minuit (cachet de La Poste faisant foi) sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. Aucun dossier (incluant les pièces justificatives) ne sera restitué.

Pour tout renseignement (demande d'information, suivi de dossier) n'hésitez pas à nous contacter :

- > Par téléphone : 09 70 80 5555 (appel non surtaxé - du lundi au vendredi, de 9h à 19h)
- > Sur internet : [www.samsung.com/fr/mondossier](http://www.samsung.com/fr/mondossier)